



Assurance des entreprises

Responsabilité Civile Professionnelle

La police de responsabilité civile permet à l'assuré de répondre à l'obligation légale de réparer un préjudice causé à autrui.

La garantie Erreurs & Omissions est la solution pour couvrir les risques reliés à la pratique d'une profession libérale ou d'un groupement professionnel. Selon la nature spécifique de l'exposition des activités exercées, la couverture d'assurance peut être adaptée efficacement à vos besoins de limites.

Ayez l'esprit tranquille. Nos spécialistes offrent des montants de garantie pouvant aller jusqu'à plusieurs millions de dollars aux professions et aux entreprises suivantes:

Agences de placement

Agents de recherche

Agents de voyages

Aides-comptables

Arpenteurs-géomètres

Audiologistes/Orthophonistes

Cimetières, entrepreneurs en pompes funèbres

Coiffeurs pour hommes ou dames et salons de beauté

Commissaires-priseurs

Comptables (sauf comptables agréés)

Conseillers en diététique

Conseillers en foresterie

Conseillers en gestion

Conseillers en orientation

Conseillers en petites et moyennes entreprises

Conseillers en santé et en sécurité

Conseillers matrimoniaux

Conseils (services sociaux, de consultation et de counselling)

Décorateurs ensembliers

Dessinateur

Écoles

Églises

Étude de marché

Estimateurs

Experts en sinistre

Généalogistes



Gestionnaires immobiliers

Imprimeurs

Jardiniers paysagistes

Laboratoires dentaires

Maisons de repos

Manucures

Massothérapeutes

Opticiens

Organismes de bienfaisance

Pharmaciens

Services de secrétariat téléphonique

Traducteurs

Vétérinaires